

Bulletin Communal de

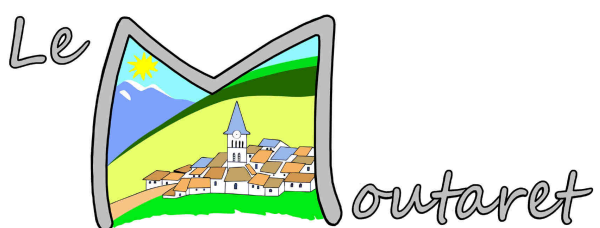
Le Moutaret

Infos N° 1

Le Moutaret

<http://lemoutaret.fr>

Janvier / Juin 2015



Mairie ouverte au public le Lundi de 17h00 à 20h00

autres jours sur rendez-vous

Téléphone : 04 76 45 08 75

Courriel : mairielemoutaret@yahoo.fr

Edito – Extrait des vœux du Maire adressés à l'occasion de la cérémonie du 18 janvier 2015

Je vais commencer par vous adresser mes vœux les plus sincères, de bonne santé pour vous et vos proches et de l'optimisme beaucoup d'optimisme.

Nous vivons actuellement une conjoncture difficile mais nous avons la chance de vivre dans un pays où il fait bon vivre, quand bien même nous avons tendance à croire que l'herbe est plus verte chez les voisins.

J'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés : Michel MOREL (Le Bourg), Simone LOPEZ (Freydon), Denise CHENAL (Le Bourg), Liette LANTEIGNE (Freydon), Annick CAFFARD (Le Bourg).

Je souhaite la bienvenue aux Moutarins nés en 2014 : Emy RODRIGUEZ (Le Bourg), Sophia PROCACCI (Freydon), Louna REYMOND (Le Bourg), Mael DROUET- LAURENT (Le Bourg) et Axel HAINAUT (Les Mazures).

Cette période de vœux est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets pour celle qui vient de commencer.

En mars 2014, vous avez voté pour une équipe municipale renouvelée. Il n'y avait qu'une liste proposée à vos suffrages, le taux de probabilité d'être élu ou réélu était proche de 100. Mais la liste a été peu raturée et j'y vois une reconnaissance du travail accompli par l'équipe sortante.

Les réalisations 2014

L'Oursière : Travaux d'enrochement et d'enrobé d'une portion de la route menant au Leyas (VC 20) ;

Freydon : Travaux d'enrobé d'une portion de route (VC 15), reprise de barrières de sécurité (VC 16) et enrochement en aval du chemin de liaison avec Les Mazures (CR 07) ;

Les Mazures : Restructuration d'un mur en amont de l'entrée du hameau et finalisation d'un parking (VC 13) ;

Cimetière : Réalisation d'un Columbarium ;

Eglise : Restauration des vitraux ;

Administration - archivage : Un gros travail de référencement et d'archivage a été effectué par notre historien local Marc Grambin ;

Evènementiel : Commémoration et exposition du 11 novembre 2014 (l'enrôlement de nos poilus).

Les projets et travaux validés pour 2015

Nous évoluons dans un contexte économique très contraint avec un plan de l'Etat qui se traduit entre autre pour les collectivités locale par une baisse de dotation de 11 milliards jusqu'en 2017. Avec maitrise, nous poursuivons toutefois les travaux et les aménagements nécessaires à notre collectivité.

Parking du château (Le Bourg - intersection VC 08 et 11) : réaménagement et création de places ;

Voirie : Reprise d'enrobé secteur du Château (Le Bourg) ;

Plaques de rues : Appositions de mise en conformité sur tout le territoire de la commune (sécurité) ;

Cimetière : création d'un point d'eau extérieur et réalisation d'un emplacement à container(s) ;

Eglise et bâtiments recevant du public : Création d'accès pour les personnes à mobilité réduite ;

Petit patrimoine : Remplacement du bassin de l'église ;

Mairie : Rénovations des volets et de l'ancienne salle de classe ;

Salle socioculturelle et plateau sportif : Réaménagements et créations pour lesquels nous venons d'obtenir les autorisations et avis favorables, dont notification d'attribution de subventions ;

Station de pompage de Bois Raby comme ressource principale : Rénovation. Les travaux pourraient débuter au mois de mai.

Je vais également vous parler de la communauté de communes *Le Grésivaudan* à laquelle nous appartenons depuis 2009 :

- Compétence collecte des ordures ménagères. Implantations à venir de points d'apports volontaires d'ordures ménagères enterrés.
- Compétence transport. Demande municipale pour l'implantation d'un abri bus à Freydon (au niveau du Mur de la Paix).
- Compétence abattoir.
- Compétence GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Action en faveur de l'aménagement et la sécurisation des torrents, rivières. Le financement se fera par une fiscalité additionnelle sur les impôts ménages et entreprises (6 € par habitant).
- 4 structures municipales passent dans le giron intercommunal : Les médiathèques de Crolles et de Pontcharra. Le multi-accueil d'Alleverd. L'accueil de loisirs Les Adrets / Theys / Laval.

- Compétence réseaux et très haut débit : réseau de fibre optique et modernisation sur le réseau fibre optique.
- Eau-Assainissement : Une réflexion est en cours pour une prise de compétence par *Le Grésivaudan*.

Remerciements

A l'équipe du conseil municipal, les bénévoles, ceux qui posent les compteurs d'eau et ceux qui les relèvent, qui fleurissent notre village, qui sont chargés du suivi de la qualité de l'eau et relèvent les compteurs d'électricité.

Aux entreprises et aux artisans qui réalisent et accompagnent nos travaux.

Je terminerai mon propos par un mot de bienvenue aux nouveaux habitants de la commune que j'invite à se rendre à la Mairie pour que nous leur présentions les différents services communaux ce qui évitera peut être certaines incompréhensions.

Alain GUILLUY



Vos élus

Premier rang :

Jessica Baliche, Roger Montmayer (2^d adjoint) Alain Guilluy (Maire), Hortense Renaud, Jacqueline Forveille, Julien Rambla.

Second rang :

Simon Draper, Nicolas Dettoma, Christiane Reynoud, Etienne Dupeloux-Desgranges, Marc Grambin (1^{er} adjoint).

Abonnez-vous au bulletin municipal en version papier

Pour des raisons environnementales, la diffusion du bulletin municipal est assurée par internet sous forme de fichier .pdf

Vous pouvez le retrouver sur le site de la Mairie <http://lemoutaret.fr>

Une version papier peut toutefois vous être distribuée sous réserve de déclarer un abonnement en Mairie.



Informations Mairie

Etat Civil 2014

Naissances	Mariages	Décès
HAINAUT Axel (03/01/2014) DROUET LAURENT Maël (20/02/2014) REYMOND Louna (01/03/2014) RODRIGUEZ Emy (24/08/2014) PROCACCI Sophia (02/11/2014)	SPINACE Jérémy et BEAURAIN Jessica (28/06/2014)	LANTEIGNE Liette (01/01/2014) CAFFARD Annick (12/04/2014) MOREL Emile (19/08/2014) CHENAL Denise (05/12/2014)

Population Moutaraine au nombre de 242 habitants (INSEE 2014)

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune (237) ainsi que la population comptée à part qui comprend certaines personnes dont la résidence (5) habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

Liste électorale arrêtée au nombre de 200 inscrits (2015)

Les prochaines élections seront les élections départementales qui se tiendront les 22 et 29 mars 2015. L'ouverture de la campagne électorale est fixée le 09/03/2015.

Urbanisme 2014

Permis de construire : 1	TISSOT Vincent – Freydon (31/03/2014).	Rénovation d'une grange en maison d'habitation.
Déclaration préalable : 0	-	-
Certificat Urbanisme : 1	FORT Jacques - Freydon (10/11/2014)	Droit de l'urbanisme applicable



Retrouvez tous les formulaires administratifs sur <http://vosdroits.service-public.fr>

Délibérations du Conseil municipal

Elles sont apposées en façade de la mairie dans le tableau d'affichage prévu à cet effet. Elles sont ainsi consultables par tous dès les premiers jours suivants la tenue du Conseil permettant ainsi à chacun d'être informé sur les décisions, motions ou orientations de vos élus.

Dernier Conseil municipal : 19/01/2015 – Prochain Conseil : Mars 2015



Les séances du Conseil Municipal sont publiques. Toute personne peut donc y assister. Durant toute la séance, le public écoute les débats, mais n'y participe pas.

Service des eaux

Les relevés d'index des consommations individuelles d'eau ont été réalisés début Janvier 2015. Vous recevrez votre facturation courant mai. Les élus en charge de ces relevés sont pour le Bourg-Bas (en aval de la RD9) : Marc Grambin ; pour le Bourg-Haut (en amont de la RD 9) : Julien Rambla et Nicolas Dettoma ; pour les hameaux (Les Mazures, Freydon et L'Oursière) : Roger Montmayer.



La commune intervient en régie interne pour la maintenance de ses réseaux, la distribution, l'analyse et la facturation de l'eau. Source principale : Bois Raby. Sources secondaires (en gravitaire) pour Les Mazures / Freydon : Les Mazures ; L'Oursière (Les Mazures) Le Bourg (Cote Turenne et Freydière). La commune dispose d'un schéma directeur de l'eau (2013). Nombre d'abonnés : 137

Service d'électricité

Les prochains relevés d'index des consommations d'électricité s'effectueront en février, mai et octobre 2015. Les élus en charge de ces relevés sont les mêmes que pour les relevés d'index de consommation d'eau et selon la même répartition de secteurs.



Nombre d'abonnés : 145

Le groupement ELISE à Allevard intervient pour le compte de la régie communale.

ELISE – Régie de Le Moutaret / Dépannage : 04 76 97 53 54

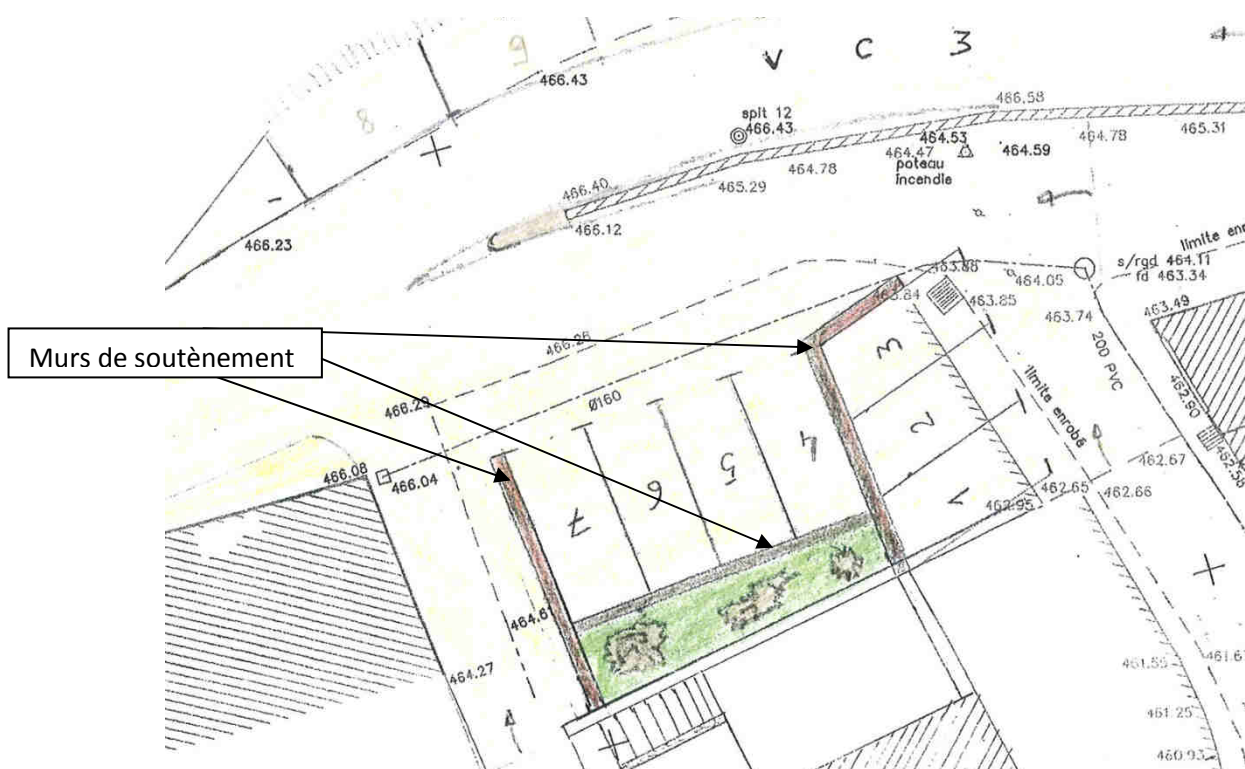
<http://elise-regies.fr>

Service travaux / eaux – assainissement

Mairie de Le Moutaret : 04 76 45 08 75 – Roger Montmayer

Zoom travaux – Restructuration murs de soutènement (parking du Château)

Présentation sommaire de travaux réalisés au niveau du parking du Château



Délibération du Conseil municipal : 13 octobre 2014

Maître d'œuvre : BLANC Frères – Travaux Publics. Coût des travaux : 73620.00 €

Subvention Conseil Général de l'Isère (Direction territoriale du Grésivaudan) : 30675.00 €

Zoom travaux – Cimetière : Columbarium et jardin du souvenir



Délibération du Conseil Municipal : 13 août 2014 (Conditions & règlement de disponibilité : 02 décembre 2014).

Réalisation : Novembre 2014. Maître d'œuvre : Ste ARTCASE. Coût des travaux : 10292.40 €

Hors budget : Exhumation ancienne concession et reprises gravures, installation d'un banc, création d'un nouveau point d'eau et d'emplacements de récupération des déchets verts.

Ramassage des ordures ménagères et points d'apports volontaires



Le SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie) assure l'enlèvement de nos ordures ménagères dans la nuit du Dimanche au Lundi. Il convient que les résidents regroupent au mieux leurs containers lesquels doivent être rentrés dans les plus brefs délais.

Nous rappelons par ailleurs que le point d'apports volontaires de tri situé sur le parking du cimetière n'est pas une annexe de la déchetterie. Notre commune ne disposant pas de service technique, l'enlèvement d'encombrants non acceptés doit être assuré par vos élus afin de maintenir les lieux propres. Pensez-y. Merci.



En étude d'implantations sur le territoire de la commune, des points d'apports volontaires « ordures ménagères » seront associés à ceux de tri. Le ramassage des containers ne sera plus assuré.



Lisez *Le Trieur d'Elite* informations du Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie, distribué gratuitement et disponible en mairie. <http://sibreca.fr>

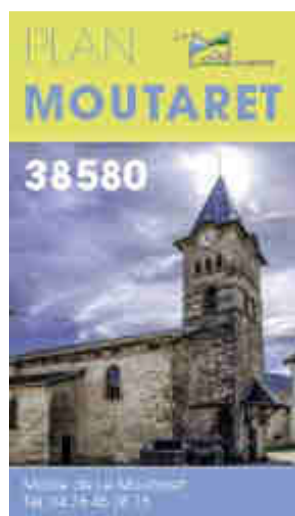
Abords de l'église Saint-Jean-Baptiste

Des travaux de création d'un accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite seront prochainement engagés.

Une circulation spécifique rejoindra la porte latérale de l'église depuis le bassin bordant la RD9.

A cette occasion, le bassin sera remplacé et son pourtour réaménagé.

Plaques de rue



Au cours de l'année 2014 un plan de la commune a été réalisé et mis à la disposition des habitants. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des réalisations obligatoires du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Nos rues et voies avaient été précédemment nommées sur délibération du Conseil Municipal (2007). Des plaques de rue seront prochainement apposées.



Longueur estimée en mètres linéaires (ml) des voiries communales :

Chemins ruraux = 2974 ml - Voies communales = 4353 ml

Dernière réglementation communale applicable

Dossier disponible en consultation auprès des services de la mairie.

➤ Réglementation et protection des boisements – 2014

La « réglementation et protection des boisements », issue du code rural et de la pêche maritime (article L.126-1 et suivants), vise à :

- Favoriser une meilleure répartition des terres entre l'agriculture, la forêt, les espaces de nature ou de loisirs et les espaces habités
- Assurer la préservation de milieux naturels ou de paysages remarquables
- Assurer la gestion équilibrée de la ressource en eau
- Prévenir les risques naturels

En définissant les périmètres dans lesquelles des plantations et des semis d'essences forestières peuvent être interdits ou réglementés.

La « réglementation et protection des boisements » est un document communal qui se base sur une cartographie des différents périmètres et un règlement. Suite à l'enquête publique, il fait l'objet d'un arrêté départemental.

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur mis en ligne pendant un an sur le site internet du Département <http://.isere.fr>

Vie communale et associative

Commémoration du 11 Novembre 2014 et repas des anciens

La cérémonie de commémoration a rassemblé les Moutarins de tous les hameaux préalablement invités à découvrir l'exposition *Le Moutaret 1914*.

Après le dépôt de gerbe au pied du monument et le discours officiel, Monsieur le Maire a rappelé les conditions de départs de l'année 1914 puis les noms de nos *Morts pour la France*.

Enfin Solène et Marine FRASSON ont terminé ces moments par la lecture d'un texte et le dépôt de 3 roses de couleur rouge et de 4 roses de couleur rose pour marquer respectivement nos premiers morts et blessés d'il y a 100 ans.

Suite à l'apéritif offert par la municipalité, le traditionnel repas (traiteur) du 11 novembre s'est tenu dans une salle de la Mairie pour 34 convives.

Galettes des rois et colis des anciens



Le 18 janvier 2015, les traditionnelles galettes des rois ont été partagées à l'occasion des vœux du maire, de l'accueil de bienvenue aux nouveaux Moutarins ainsi que de la remise des colis à nos anciens.

Ainsi, 120 parts de galettes ont été dégustées et 31 titulaires de 70 ans et plus ont reçu leur colis.

Nous remercions vivement l'association VIVRE AU MOUTARET qui encadre ces événements.

Rubrique Culture et Patrimoine



En partenariat avec l'association *Autrefois Pour Tous* la municipalité s'est engagée dans plusieurs réalisations :

Exposition *Le Moutaret - année 1914*

De Novembre 2014 à Mars 2015 l'exposition *Le Moutaret - année 1914* présente la vie dans notre village cette année là, ainsi que les conditions de mobilisation et de conflit.

Une saga qui restera à découvrir année après année jusqu'en 2019. Plus de 100 visiteurs ont d'ores et déjà pu apprécier ces premières pages d'histoire locale.

Avec la participation active de Jean - Sébastien SKARKA et de l'association VIVRE AU MOUTARET.

Nous renouvelons nos remerciements aux personnes ayant confié leurs archives personnelles.

Réfection des vitraux de l'église Saint-Jean-Baptiste



Au cours de l'année 2014 l'ensemble des vitraux a été restauré par les bons soins de l'entreprise FAIVRE RAMPANT.

Plusieurs assemblages étaient en effet cassés ou sans plus de soudure.

Des grilles extérieures de protection ont également été posées.

Archives communales

Après la mise à jour de documents anciens, il a été décidé d'effectuer un classement avec référencements des archives communales.

Travail toujours en cours ayant nécessité l'aménagement d'une salle disposant de 80 mètres linéaires d'étagères et de boîtes spécifiques.

Un numérisateur permet de dématérialiser petit à petit ces archives que nous espérons bientôt disponibles en consultation.

Informations pratiques

Salle festive du Préau

Nous vous informons que la mise à disposition de la salle du Préau est suspendue en raison des travaux qui doivent y être engagés. La salle située en rez-de-chaussée reste accessible exclusivement pour des évènements familiaux ou associatifs (de type repas de famille en journée ou assemblée et dans la limite de 40 places).

Déneigement

En charge du déneigement des rues et voiries communales l'entreprise TRV reste à votre disposition si vous souhaitez faire déneiger vos accès privés. Un devis forfaitaire à l'année vous sera alors proposé. Contact téléphonique : 04 76 45 07 40.



La commune met à votre disposition du sel de déneigement.

Le Bourg : Au niveau de la Grange Mollard / Les Mazures : au niveau du bassin / Freydon : au niveau du bassin / L'Ourcière : au niveau du tableau d'affichage.

Ecoles primaires - Frais de cantine

La commune participe à la prise en charge du coût de la cantine scolaire. Afin de lui permettre notamment une meilleure lisibilité de son budget, les parents doivent amener leurs factures :

Avant le 10 Janvier : pour les mois de Septembre / Octobre / Novembre / Décembre précédents

Avant le 10 Avril : pour les mois de Janvier / Février / Mars

Avant le 10 Juillet : pour les mois d'Avril / Mai / Juin

Conditions de prise en charge : se renseigner en Mairie.

Bulletin municipal semestriel – Prochain Le Moutaret infos : Juillet 2015

Sous réserve de pagination disponible, les associations et les particuliers qui souhaitent faire insérer un article dans le prochain numéro doivent en déposer le texte (sous format électronique word) au secrétariat ou l'envoyer par mail à la mairie avant le : 15/06/2015. Passé ce délai, toute information ou annonce ne sera pas prise en considération. Nous vous remercions de votre compréhension. Les positions exprimées dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs. Toute reproduction, même partielle, des textes et illustrations, sans autorisation de l'auteur est INTERDITE.

Le Moutaret Info n°1 comprend 12 pages numérotées de 1 à 12

Directeur de la publication : Alain Guilluy

Réalisation : Marc Grambin – Ed Info / Impression : Imprimerie Au Bristol

Tirage : 75 exemplaires – N° ISSN : en cours d'attribution - Dépôt légal : à parution